



Conseil économique et social

Distr. générale
24 mai 2019
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Neuvième session

New York, 7-9 août 2019

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Cadre intégré de l'information géospatiale

Cadre intégré de l'information géospatiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport, établi avec l'aide du Groupe de la Banque mondiale, sur le cadre intégré de l'information géospatiale. Ce rapport sera disponible sur la page Web correspondante du Comité d'experts (<http://ggim.un.org/meetings/ggim-committee/9th-session/>) uniquement dans la langue dans laquelle il a été établi. Le Comité est invité à prendre note du rapport et à communiquer ses vues sur l'étoffement du cadre, son guide de mise en œuvre et les plans d'action à l'échelle des pays.

* E/C.20/2020/1.



Synthèse du rapport

À sa huitième session, tenue à New York du 1^{er} au 3 août 2018, le Comité d'experts a adopté la décision 8/113, dans laquelle il a approuvé la première partie du cadre intégré de l'information géospatiale, comprenant le cadre stratégique global, document prospectif définissant les grands messages stratégiques dans le contexte d'un vaste cadre national intégré, axé sur les politiques, les perspectives et les principaux éléments de l'information géospatiale. Le Comité a donné son accord de principe concernant la structure et les principaux éléments de la deuxième partie, composée du guide de mise en œuvre, un document détaillé qui contiendrait des orientations et des mesures à prendre pour mettre en place le cadre. Il a également estimé que le guide de mise en œuvre détaillé devrait mentionner explicitement les nombreux guides, activités et cadres déjà mis en place par ses groupes de travail, et s'en inspirer, et porter sur l'infrastructure de données géospatiales aux niveaux national et régional et sur les initiatives et cadres y relatifs, en particulier dans le contexte de chacune des neuf voies stratégiques du cadre.

Le rapport contient des informations sur les efforts déployés conjointement par le Secrétariat et la Banque mondiale pour enrichir le cadre, son guide de mise en œuvre et les plans d'action à l'échelle des pays, au moyen de réunions consultatives et de réunions de groupes d'experts aux niveaux régional et mondial. Des précisions y sont données à cet égard sur la création d'un groupe de référence, composé de représentants et d'experts des États Membres, chargé de rédiger le guide de mise en œuvre et de fournir des orientations sur l'élaboration de la troisième partie portant sur les plans d'action du cadre à l'échelle des pays.
